



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020 | Assurance Risques
Professionnels



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Centre Ouest

SOMMAIRE

PAGE
03.
ÉDITO



PAGE
04.
ORGANIGRAMME



PAGE
05.
MISSIONS DE
LA BRANCHE



PAGE
06.
CHIFFRES
2020



PAGE
08.
RÉALISER
LES ACTIONS
DE PRÉVENTION



PAGE
10.
TARIFER
LES RISQUES
PROFESSIONNELS





L'année 2020 a été lancée conformément aux attentes fixées dans le CPG.

L'émergence de la pandémie COVID 19 dès février et le confinement sur les mois de mars et avril qui s'en est suivi, nous a obligé très vite à revoir notre feuille de route. Les objectifs de l'année et les indicateurs associés ont été adaptés.

La Direction des Risques Professionnels de la Cnam a mobilisé son réseau dès le mois de mars sur la production de nombreux documents et référentiels de prévention pour aider les entreprises à maintenir leur activité dans le contexte COVID et les guider lors de la reprise de leurs activités après le confinement.

Les budgets des incitations financières ont été revus à la hausse de manière significative, et une Subvention Prévention TPE spécifique COVID a été lancée dès le mois de mai 2020. Le but étant d'aider les entreprises de moins de 50 salariés à

couvrir une partie des frais induits par la mise en place de mesures de prévention COVID.

La loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) simplifie entre autres, les obligations liées aux seuils d'effectifs. L'effectif national d'une entreprise doit désormais avoir franchi un seuil de tarification 5 années consécutives pour que change son mode de tarification.

Cette année également, des travaux préparatoires ont été conduits pour que la notification des taux pour les entreprises ayant un effectif supérieur à 9 salariés soit totalement dématérialisée en 2021. A Limoges, le transfert du service Assurance Risques Professionnels vers le site de MERIGOU (ex-RSI) s'est opéré janvier 2020. Les déménagements des équipes du 79, 86 et 17 vers de

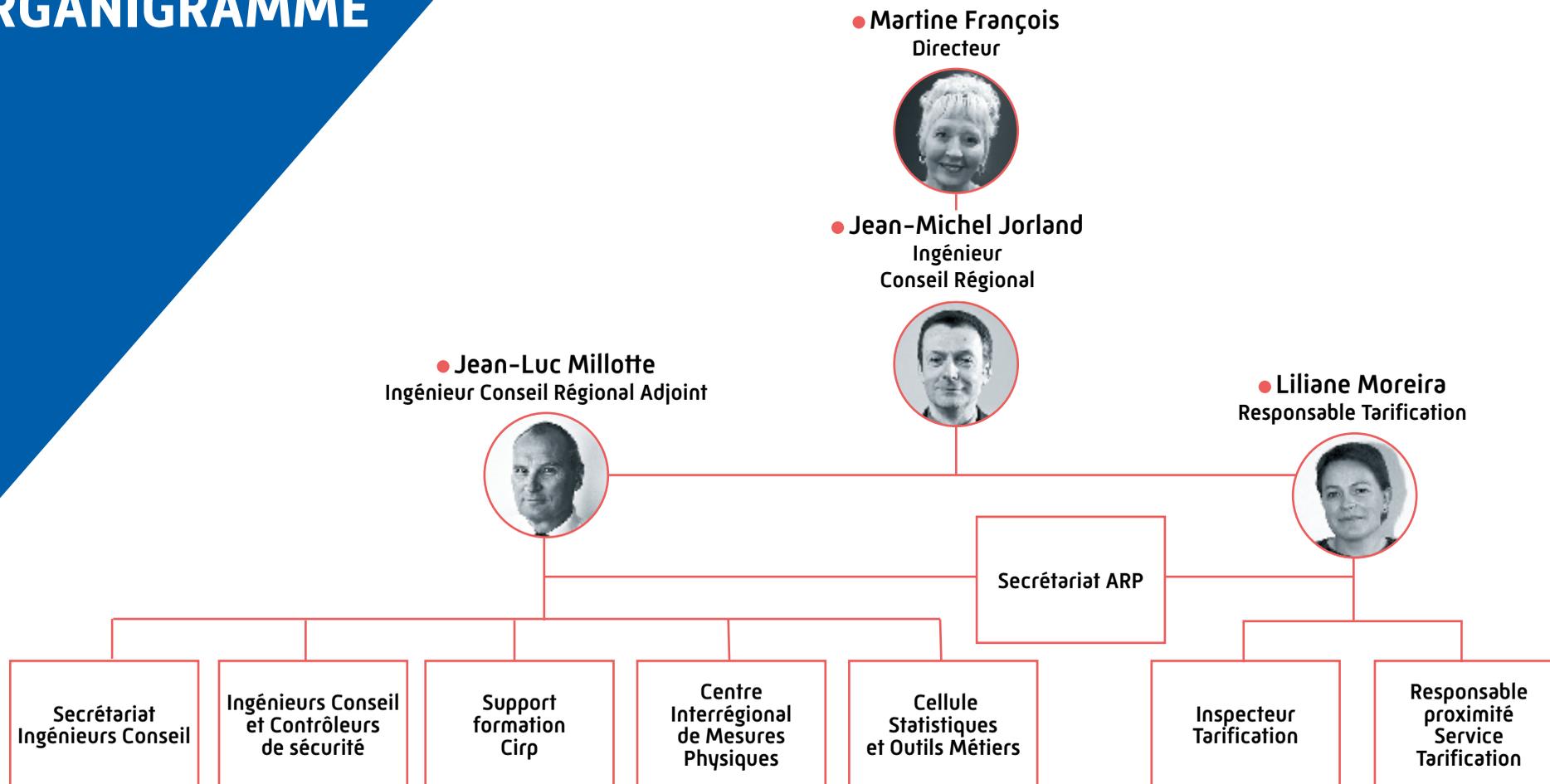
nouveaux sites, se sont déroulés sur la seconde moitié de l'année.

Il a été soumis à l'Assemblée Nationale par M^{me} LECOCQ en fin d'année, un projet de loi réformant la Santé et Sécurité au travail. Ce projet vise essentiellement la transformation de SiST en Service Prévention de Santé au Travail. Il renforce les liens de la médecine du travail avec les Carsat dans le domaine de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

2020 fut une année particulière, les contraintes ont été nombreuses pour le service, mais les équipes ont su se mobiliser et s'adapter pour maintenir le service, le conseil et les contrôles en entreprises.



ORGANIGRAMME



MISSIONS DE LA BRANCHE



● **Lydia COUEDEL**
Ingénieur Conseil Vienne

- ▶ Activité SAP - Service à la Personne.
- ▶ Prévention des RPS - Risques Psychosociaux.



● **Bernard CASSAGNES**
Ingénieur Conseil en
Bâtiment & Travaux
Publics

- ▶ CTR 2
- ▶ Activité BTP
- ▶ Suivi du Plan d'Action Régional « Prévention des risques dans les Constructions de Maisons Individuelles ».



● **Christophe GOUX**
Ingénieur Conseil

- ▶ Prévention du Risque Électrique.
- ▶ Suivi du Plan d'Action Régional « Risque Routier ».



● **François ALEFSEN
DE BOISREDON**
Ingénieur Conseil
Deux-Sèvres

- ▶ CTR 3.
- ▶ Activités Agroalimentaire et Grande Distribution.



● **Marie GILBERT-DEXET**
Ingénieur Conseil
Responsable Centre
Interrégional de Mesures
Physiques

- ▶ Suivi du Plan d'Action Régional « Bruit ».



● **Hugues FIEVRE**
Ingénieur Conseil
Charente

- ▶ Activité Très Petites Entreprises.
- ▶ CTR 1 - Activité Très Petites Entreprises.
- ▶ Prévention du Risque Machines.



● **Laurent DELAGE**
Ingénieur Conseil
Responsable Groupe
Support & Formation

- ▶ Suivi de l'action Performance et Prévention.



● **Jean-Marie
LAGRANGE**
Ingénieur Conseil
Charente-Maritime

- ▶ Prévention du Risque Chimique.



● **Pierre FEL**
Ingénieur Conseil
Limousin

- ▶ Prévention du Risque Troubles Musculosquelettiques.



● **Xavier BOURBON**
Responsable Groupe
Tarification



CHIFFRES 2020 PRÉVENTION



3 917
interventions
en entreprise
ou sur chantier



1 568
incitations financières
représentant
6 000 000 €
payés aux
entreprises



59
contrats
de prévention pour
1 700 000 €



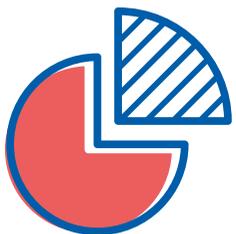
1 509
Subventions
prévention TPE
4 000 000 €



99
prestations
du Centre Interrégional
de Mesures Physiques



10
formations et
1
manifestation
« Petit-Déjeuner » pour
148
participants



CHIFFRES 2020 TARIFICATION



20 549
notifications
de taux
dématérialisées



77 769
notifications de taux
aux établissements :
67 911 taux Collectif
5 417 taux Mixte
4 441 taux Individuel



5 187
notifications
de taux
dans l'année



76 164
comptes
employeurs actifs



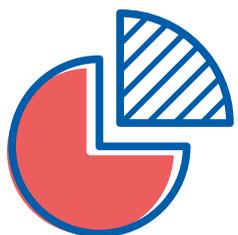
1 217
SE étudiées
en révision pour le
classement du risque



25,43 %
d'entreprises adhérents
à la notification de taux
dématérialisée



3 338
courriers/mails
reçus et traités



RÉALISER LES ACTIONS DE PRÉVENTION



FAITS MARQUANTS

- ▶ Déploiement d'une incitation financière spécifique COVID-19 afin d'aider les entreprises dans le cadre des investissements nécessaires (Régime général et Travailleurs indépendants).
- ▶ Audit sur le management de la prévention de la démarche d'amélioration QVT dans l'aide à domicile réalisée en Creuse sur l'année 2019/2020 avec un bilan positif.
- ▶ Évolution du programme régional Peps vers l'expérimentation nationale AP2 (Amélioration de la performance par la prévention) avec l'engagement de trois entreprises.
- ▶ Fin des travaux de la CTS⁽¹⁾ A « Burn-Out » avec la production de 2 questionnaires (2 000 retours), 1 site Web, un plan de communication, 1 vidéo de promotion et des flyers.
- ▶ Poursuite des travaux avec le groupe de travail « Bennes & Ridelles » avec l'intégration d'un Ingénieur Conseil au groupe Normalisation, sortie d'un avis Ministériel en juin 2020.
- ▶ Élaboration de 2 aides financières spécifiques : 1 régionale pour promouvoir les équipements « Bennes et Ridelles » et 1 inter-régionale sur le « Radon » pour aider à évaluer le risque radon, réaliser des travaux correctifs ou intégrer des dispositifs de protection de locaux.
- ▶ Mise en œuvre du 3679 avec une plateforme téléphonique dédiée (Cpam d'Angoulême) pour toutes demandes d'information sur les risques professionnels.

1) Commission Temporaire Spécialisée



MISSIONS

- ▶ Identifier et Classer les risques professionnels.
- ▶ Fournir les statistiques régionales à la Cnam.
- ▶ Contrôler, Informer et Conseiller les entreprises en matière de prévention des accidents du travail et maladies professionnelles.
- ▶ Former et Documenter les salariés et les employeurs.
- ▶ Instruire et Suivre les dossiers d'incitation financière aux entreprises.
- ▶ Réaliser des mesures de nuisances physiques en entreprise.

RÉALISER LES ACTIONS DE PRÉVENTION



FOCUS

- ▶ 2020 constitue une année particulière avec l'adaptation de notre organisation, de nos outils face à la pandémie et la participation active aux groupes de travaux nationaux sur la prévention COVID-19.
- ▶ Les principaux programmes du CPG 2020 ont été bouleversés pour répondre à ce contexte où les entreprises ont été mises à rude épreuve et ont dû faire face aux contraintes organisationnelles résultantes et aux aléas économiques conjoncturels.
- ▶ Nos activités liées à la formation ainsi que les diverses manifestations proposées en présentiel ont été largement impactées. Dans ce sens, nous avons développé des offres en distanciel afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises.



PERSPECTIVES

- ▶ Poursuite TMS PRO sur l'atteinte des étapes 2/3/4 de la démarche de prévention.
- ▶ Action chutes BTP (actions Maîtrise d'Ouvrage et fiches chantiers) et InterPros.
- ▶ Risque chimique avec mise en place de plans d'actions et leur réalisation en entreprises, incluant la participation CIMP⁽²⁾.
- ▶ Action de déploiement d'une offre de service vers lesTPE.
- ▶ Évolution importante du budget des incitations financières avec objectif de consommation SPTPE.
- ▶ Offre Grands Comptes.
- ▶ Actions lancées sur les 3 PAR⁽³⁾ avec déploiement des 2 SPTPE⁽⁴⁾ associées au PAR Bruit et au PAR Risque Routier.
- ▶ Continuité des expérimentations RPS⁽⁵⁾, Aide et soins à domicile, prévention et performance.
- ▶ Poursuite de nos actions sur la thématique Formation.
- ▶ Poursuite du développement d'offres de service en distanciel (formations, Webinaires, etc.).

(2) Centre Interrégional de Mesures Physiques

(3) Plan d'Actions Régional

(4) Subvention Prévention TPE

(5) Risques PsychoSociaux

TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS



FAITS MARQUANTS

- ▶ Situation sanitaire impliquant confinement et télétravail pour tout le service Tarification à compter du 16 mars 2020.
- ▶ Accès très progressif aux outils informatiques pour le travail à distance.
- ▶ Besoin impératif de retour hebdomadaire sur site pour le courrier et les impressions des envois ainsi que pour les recours.
- ▶ Respect des consignes sanitaires par la mise en place d'une planification rigoureuse.
- ▶ Neutralisation des objectifs du CPG 2020 compte tenu du contexte.
- ▶ Allègement des contrôles comptables.
- ▶ Malgré ce contexte, la Tarification a été conduite de façon rigoureuse et professionnelle par les équipes.
- ▶ Passage automatique à la dématérialisation de la notification du taux AT-MP pour les entreprises ayant un effectif supérieur à 9 salariés pour la tarification 2021.



MISSIONS

- ▶ Gérer l'entreprise.
- ▶ Gérer le compte accidents du travail et maladies professionnelles de chaque établissement et conseiller les entreprises.
- ▶ Consolider les éléments financiers et réaliser la tarification annuelle.
- ▶ Identifier et classer les risques professionnels.
- ▶ Fournir les statistiques régionales à la Cnam relatives aux coûts.



TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS



FOCUS

- ▶ Focalisation des actions de Tarification sur la qualité des taux notifiés avec une vigilance particulière sur les risques socles du RNP Tarification et depuis fin 2020 sur le RNP contentieux. (RNP : Référentiel National du Processus),
- ▶ Sensibilisation des employeurs aux offres de service Tarification : Compte ATMP et notification de taux dématérialisée via NET E et interlocuteur unique par l'approche « Grand Compte ».



PERSPECTIVES

- ▶ Fiabilisation accrue des données et des calculs de taux.
- ▶ Intégration des nouveaux outils nationaux d'aide à la décision et à la conservation des données :
 - outil de codification simplifiée des Accidents du Travail,
 - mise en place d'une GED (Gestion Electronique des Documents) nationale dans l'objectif de mutualiser contrôles comptables et donnant accès pour toutes les caisses, à l'ensemble de documents reçus.
- ▶ Démarrage dans chaque Carsat, à raison d'une entreprise par caisse, de la gestion en « Grand Compte ». Pour ces entreprises, une caisse est désignée comme interlocutrice unique pour l'ensemble de leurs établissements.





SUIVEZ NOS ACTUS SUR



carsat-centreouest.fr



facebook.com/retraiteanteautravailcentreouest



twitter.com/CarsatCO



fr.linkedin.com/company/carsatco



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020 Assurance Risques
Professionnels



Réalisation : Carsat Centre Ouest
Directeur de la publication : Martine François
Photos : © Shutterstock 2020